

Texte paru dans le numéro 13 vol 1 – Automne 2010-Hiver 2011

## Réplique

Commençons, comme il se doit, par le commencement, c'est-à-dire en montrant nos bonnes manières. Je remercie la revue *Argument* de m'avoir fait l'honneur de consacrer autant de pages à une discussion autour de mon livre. Je remercie également les six commentateurs d'avoir répondu affirmativement à l'invitation qui leur fût faite de soumettre leurs points de vue.

Je réagirai aux six textes dans l'ordre dans lequel j'en ai pris connaissance, qui était essentiellement celui du hasard. Je rappelle auparavant d'un mot le sens général du projet qui s'est finalement soldé par *Quelque chose comme un grand peuple*.

Pour le dire de façon imagée, je suis d'avis que le Québec d'aujourd'hui fonctionne sur ce qui reste de la poussée qui fut donnée jadis par la Révolution tranquille. On sent qu'un cycle historique tire à sa fin, mais nous n'arrivons pas à en enclencher un nouveau. Les recettes d'hier sont de moins en moins opérantes, de vieux problèmes nous résistent obstinément, et le leadership politique est, pour ainsi dire, inexistant. Au fond, il nous faudrait une deuxième Révolution tranquille, adaptée évidemment aux circonstances d'aujourd'hui.

Dans mon livre, j'ai donc tenté de faire le tour des chantiers collectifs qui m'apparaisaient les plus prioritaires et de proposer des voies à suivre. J'ai aussi essayé de faire tenir le tout en moins de 300 pages, et d'écrire dans une langue accessible pour quiconque ferait un effort honnête, à la différence de la plupart des universitaires qui, il faut bien le dire, écrivent moins pour être lus que pour être publiés, parce que les vents dominants dans ce milieu les poussent dans cette direction. On ne peut pas dire que, depuis *Raisons communes* (1995) de Fernand Dumont, cet exercice ait été trop souvent tenté chez nous, ce qui ne veut évidemment pas dire que j'aie la prétention de chausser les bottes du sociologue de l'Université Laval.

Je prends la peine de dire cela car, d'entrée de jeu, le premier des textes dont j'ai pris connaissance, celui de François Rocher, ne s'intéresse qu'au chapitre 3 de mon livre. C'est un peu frustrant pour moi. Vous montrez fièrement votre nouvelle maison à un visiteur...et il n'en commente que le garage, ce qui est évidemment son droit le plus strict.

À plusieurs égards, son commentaire m'a laissé dubitatif. Il me reproche de m'en prendre, sans les citer nommément, à tous ceux qui ne pensent pas comme moi, mais il ajoute, une phrase plus loin, que je cite les principaux tenants des idées que je critique : G. Bouchard, G. Leroux, D. Weinstock, etc. Je trouve parfaitement légitime, quant à moi, de ne citer que les auteurs les plus en vue et d'englober les autres dans une caractérisation idéal-typique. Il me semble difficile de nier qu'il est possible de circonscrire un objet d'analyse qu'on pourra appeler le *multiculturalisme à la canadienne*. Si François Rocher a un problème avec le caractère parfois polémique de l'ouvrage, voilà plutôt une affaire de disposition personnelle.

Venons-en au fond. François Rocher essaie de réhabiliter le rapport Bouchard-Taylor en faisant ressortir que ce dernier énonce cinq principes fondamentaux censés établir que l'interculturalisme prôné par les auteurs n'est pas du multiculturalisme. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne m'a pas convaincu. Tant qu'on reste dans les énoncés vagues et généraux, on pourra choisir de donner le bénéfice du doute aux auteurs du rapport. Nous sommes cependant ici devant un document qui visait à fonder des politiques publiques. Or, à cet égard, un fait énorme et massif demeure, dont F. Rocher ne dit pas un mot : aucune des propositions concrètes de ce rapport, aucune, ne demande rien de plus à l'immigrant. Tout le rapport repose sur un renversement complet du devoir d'intégration tel qu'il a été traditionnellement compris. C'est à la société d'accueil de faire tout le boulot.

Désolé, mais je continue à trouver cela parfaitement inacceptable. Je fus donc soulagé de voir la fraîcheur de l'accueil fait à un rapport dont les conclusions semblaient avoir été écrites d'avance, si on les lit, comme il se doit quand un document est l'aboutissement d'un exercice collectif de prise de parole, en parallèle avec les commentaires oraux des coprésidents pendant les audiences publiques. Par ailleurs, ce n'est tout de même ni ma faute, ni mon problème si l'une des personnes associées de très près à la commission Bouchard-Taylor, Daniel Weinstock, a confirmé indirectement que je n'avais pas tort de poser que l'interculturalisme du rapport ne se distinguait concrètement – c'est-à-dire sur le plan des politiques – du multiculturalisme que parce qu'il tenait compte d'une législation linguistique québécoise déjà vieille de plus de trente ans.

F. Rocher voudrait aussi savoir où je loge sur les questions liées à la discrimination. Avec plaisir. Je ne nie pas son existence et la déteste autant que lui. Je ne reconnais cependant aucune supériorité morale automatique à ceux qui l'invoquent continuellement. Je ne marche surtout pas quand la discrimination, qu'elle soit réelle ou non, est systématiquement évoquée pour essayer de légitimer la réingénierie autoritaire d'une société minoritaire, vulnérable et trop souvent placée injustement au banc des accusés. Il me semble que c'est assez clair.

Claude Couture, lui, évoque son parcours personnel, puis note que mes constats sur le Québec sont, sans être faux, trop sévères. Peut-être. Nous sommes ici dans le domaine de l'évaluation la plus subjective. Comme je le note dans l'introduction de mon livre, le Québec d'aujourd'hui est un kaléidoscope : l'image change selon l'angle choisi. Notre société est suffisamment complexe et contrastée pour offrir de nombreux exemples de choses qui vont bien et de choses qui vont mal. Il me semblait tout simplement plus utile de contribuer à attirer l'attention sur ce qui nécessite des correctifs majeurs et immédiats plutôt que d'ajouter une autre épaisse de couche de fumée d'encensoir.

Claude Couture a évidemment raison de noter que les problèmes que je relève sont propres à la modernité occidentale et pas spécifiques au Québec, et même qu'ils sont souvent plus criants encore aux États-Unis. Il devinera sans peine ma réponse : c'est vrai, mais le Québec n'a pas la masse, la puissance, les atouts de nos voisins. Une petite nation comme la nôtre a, si je puis dire, une moins grande marge d'erreur, surtout quand la question fondamentale de son statut politique, de laquelle découlent de multiples conséquences, est encore problématique.

Éric Montpetit dit partager 70 % de mes idées, mais m'accuse de « populisme ». Il me fait cependant la faveur de définir ce qu'il entend par populisme. C'est d'abord, dit-il, de déformer les idées de ceux que je critique. Très bien, alors celles de qui et en quoi ? Ici, Montpetit évoque principalement Jocelyn Létourneau, dont je ferais un socioconstructiviste radical. Pourtant, je ne traite des idées de Létourneau que dans mon chapitre sur les lectures de notre passé (chapitre 1). Je n'aborde la question du socio-constructivisme qu'au chapitre 6, et parce que ce courant de pensée est le principal fondement théorique de la réforme pédagogique aux niveaux primaire et secondaire. Franchement, je cherche encore à comprendre.

Montpetit ajoute que je reprocherais à Létourneau d'avoir un biais politique, comme si je n'en avais

pas moi-même, alors que je dis, en toutes lettres, dès la page 13, qu'il ne peut y avoir de neutralité scientifique pour quiconque, y compris donc pour moi, sur une question comme celle du statut politique du Québec. Décidément...

Il note au passage que les effets de la réforme pédagogique sont amoindris par le bon sens du corps enseignant... sans prendre en compte que c'est justement parce que ce dernier s'y oppose qu'il y résiste, ce qui tend à indiquer que j'ai raison de penser beaucoup de mal de cette réforme.

Le populisme serait aussi, selon Montpetit, la tendance à toujours donner raison au peuple et tort aux élites. J'invite respectueusement Montpetit à lire le bas de la page 117 et le haut de la page 118. Je dis textuellement que tout ce qui sort de la bouche du peuple n'est pas forcément juste.

À nos élites intellectuelles, je pose cependant deux questions. La première est celle de Huntington : en matière de diversité culturelle, pourquoi sont-elles seules à croire qu'il faut absolument resocialiser le peuple de fond en comble ? Et j'en ajoute une deuxième : pourquoi ce refus, chez elles, de procéder au moindre examen de conscience, à la moindre autocritique quand elles s'aperçoivent que leurs prescriptions thérapeutiques sont massivement rejetées par un peuple qui, évidemment, n'est jamais assez ceci, jamais assez cela, c'est-à-dire jamais assez comme eux. Comme me le demandait Rocher plus tôt, je voudrais savoir où il loge à cet égard.

Montpetit ajoute qu'ayant été ministre, j'ai une part de responsabilité dans les problèmes du Québec actuel. C'est vrai. Je croyais pourtant que la part d'autocritique que contient mon livre se voyait nettement (par exemple, aux pages 203, 205 et ailleurs aussi). Est-ce que le fait d'avoir jadis joué un rôle politique m'interdit aujourd'hui de parler ? Dans les affaires publiques, le meilleur moyen de s'assurer de ne pas commettre d'erreur est évidemment de ne jamais avoir eu à prendre, de sa vie, une seule décision engageant toute votre collectivité. La vie universitaire offre cette possibilité : commenter, mais sans jamais devoir descendre dans la salle des machines pour les opérer. Éric Montpetit devrait apprécier son confort – bien mérité, je n'en doute pas un instant –, mais il devrait, comme on dit, se garder une petite gêne.

Pour sa part, Jean-Herman Guay a vu mon livre comme une occasion de s'interroger sur les difficultés actuelles du mouvement souverainiste, d'autant que je ne minimise pas moi-même ces dernières. C'est une lecture très partielle, mais parfaitement légitime. Ça se gâte cependant quand on examine plus en détail son propos.

Le Québec, dit Guay, s'est tout de même développé à l'intérieur du Canada, alors pourquoi la souveraineté ? On aura reconnu là l'argument fondamental qu'un André Pratte martèle depuis des années. Et ce n'est pas faux, loin de là. La question est évidemment de savoir si le Québec s'est développé à cause ou en dépit du régime fédéral.

Malheureusement, voilà une question que la science peut documenter, mais qu'elle ne peut trancher pour de bon, ni dans un sens ni dans l'autre. Il est donc pour le moins surprenant de voir Guay reprocher aux souverainistes de ne pas être en mesure de *prouver* qu'un Québec souverain ferait mieux. Voilà en effet un point qui n'est pas *prouvable* tout simplement parce que l'avenir n'est jamais écrit d'avance, pas plus qu'on ne pourrait établir avec certitude quel degré de prospérité aurait la province de Québec en, disons, 2037, si nous demeurons au sein du Canada.

Je cite Guay textuellement : « *Le poids de la preuve est celui-ci : les rares souverainistes, qui comme Facal reconnaissent que le Québec n'est manifestement pas perdant, ont la lourde tâche de démontrer – ou de convaincre – que la croissance identitaire et/ou économique serait supérieure si le Québec était souverain.* ».

D'abord, dire que le Québec s'est développé à l'intérieur du Canada n'est pas la même chose que de dire qu'il est gagnant (ou pas perdant). Ensuite, il utilise le mot *démontrer* dans un sens

manifestement inexact, tout comme André Pratte dans l'ouvrage que lui et moi avons cosigné. Que Jean-Herman Guay me pardonne, mais nous sommes ici devant une élémentaire question d'épistémologie : à la différence du mouvement des planètes, les comportements humains peuvent changer. Ils rendent donc terriblement fragiles les prédictions de long terme et impossibles les preuves pour ce qui est de l'avenir. On ne peut donc pas demander ni aux fédéralistes ni aux souverainistes de *démontrer* ou de *prouver* quoi que ce soit relativement au futur.

Pour le dire autrement, on ne peut comparer *scientifiquement* une situation réelle et une situation hypothétique puisqu'elles sont de nature différente. Il est vrai que Guay nuance en accolant le mot *convaincre* tout de suite après *démontrer*, mais après le chemin de Damas parcouru par lui ces dernières années sur cette question, je doute qu'il soit encore *convaincable*.

Posons tout de même la question suivante : si seuls les peuples qui n'ont pas progressé du tout à l'intérieur d'un système politique devaient le quitter, combien y aurait-il de peuples souverains dans le monde ? Voyez l'indépendance des treize colonies britanniques d'Amérique du Nord, voyez les indépendances latino-américaines : elles se firent non parce qu'il n'y avait pas eu de progrès jusque-là, mais tout simplement parce que ces collectivités avaient confiance qu'elles pourraient faire plus et mieux avec un autre statut politique.

Guay me reproche aussi de ne rien dire du *nation-building* canadien et de faire tenir mon argumentaire souverainiste en seulement treize pages. Peut-être que mes deux autres livres exclusivement consacrés à cela[1] n'ont pas attiré son attention, ce qui n'est pas un reproche.

Il note par ailleurs que quatre de mes cinq arguments en faveur de la souveraineté se ramènent à un seul : être majoritaire est plus avantageux qu'être minoritaire, dans le sens où plus de contrôle sur son destin est généralement préférable à moins de contrôle. Il est bien vrai que le nœud de l'affaire se ramène à cela. Et alors ? S'il pense le contraire, bonne chance à lui pour nous le démontrer... comme il me le réclame. Partout et à toutes les époques, toutes les luttes nationales se ramènent à cela : quel statut politique offre à une collectivité le plus de prise sur elle-même ? Évidemment, seul un souverainiste idiot (il y en a) pourrait vouloir nier que cela ne dispense pas le gouvernement du Québec de mieux utiliser les pouvoirs dont il dispose déjà.

Là où Jean-Herman Guay est, je le concède, sur un terrain infiniment plus solide et pointe du doigt un lapin de belle taille, c'est quand il relève que les principaux blocages du modèle québécois mettent en cause certaines des forces sociales qui sont au cœur de ce qui reste de la coalition souverainiste. Voilà un réel et immense problème qu'on n'aime guère aborder dans les officines souverainistes.

Eugénie Brouillet, pour sa part, a parfaitement compris ce que j'ai essayé de faire. Elle semble aussi, si j'en juge par son propos, partager l'essentiel de mes points de vue. Le combat québécois est d'abord un combat culturel, mémoriel, historique, identitaire, qui ne saurait se réduire à une critique des dysfonctions du régime fédéral, ce qui ne veut pas dire que ces dernières ne doivent pas être relevées.

Elle a donc parfaitement raison de faire ressortir que notre peuple n'est pas suffisamment averti des obstacles juridiques qui rendent extraordinairement improbable un renouvellement du fédéralisme dans le sens des revendications traditionnelles du Québec. La tendance centralisatrice de la jurisprudence fédérale est aussi largement ignorée en dehors des cercles spécialisés, malgré les efforts faits notamment par elle, son collègue Patrick Taillon et d'autres disciples d'Henri Brun. Tant qu'il en sera ainsi, notre peuple continuera à se cramponner à des chimères.

Je confesse par ailleurs que mon chapitre sur l'interprétation qu'il convient de donner du parcours historique québécois aurait été meilleur s'il avait davantage tenu compte de ce que Mme Brouillet expose dans les pages 105 à 199 de son remarquable livre *La Négation de la nation*[2], dont j'ai pris

connaissance trop tardivement, à un moment où je n'avais plus le courage de tout remettre sur le métier. Je rougis un peu en écrivant cela.

Enfin, Mathieu Bock-Côté semble penser que mes idées et ma modeste personne pourraient jouer un rôle dans notre avenir. Pour ce qui est de ma personne, on me permettra de m'abriter derrière ma pudeur pour ne pas dire un mot à ce sujet. Pour ce qui est de mes idées, on aura évidemment noté que, sur les questions identitaires, elles rejoignent beaucoup celles que Mathieu Bock-Côté avait énoncé, bien avant moi, dans son ouvrage *La Dénationalisation tranquille*<sup>[3]</sup> (Boréal, 2007).

Je le dis très franchement : je ne connais personne, hormis peut-être Jacques Beauchemin, qui ait fait autant que lui, ces derniers temps, pour cerner les divers malaises et apories qui traversent ce qu'il appelle la culture post-référendaire : l'amnésie volontaire qui est au cœur du pseudo-nationalisme civique, la mauvaise conscience des souverainistes, les fantasmes autoritaires et culpabilisants que charrie le projet multiculturaliste, la déconstruction de tout ce qui donne sens et cohérence à la trajectoire nationale québécoise.

Mathieu Bock-Côté a aussi bien vu, en même temps qu'Antoine Robitaille du *Devoir*, que, même si je ne le disais pas trop explicitement, mon livre voulait contribuer à sortir le débat québécois de cette polarisation un peu stérile entre lucides et solidaires, comme si l'une de ses qualités excluait l'autre, ou comme si les problèmes du Québec se limitaient aux questions de la création et du partage de la richesse.

Il faut dire que j'ai vécu, de l'intérieur si je puis dire, l'épisode du *Manifeste pour un Québec lucide*, dont je fus l'un des signataires, et que j'ai été fichtrement contrarié de voir tout ce que l'on a fait dire à ces dix petites pages et qui ne s'y trouvait pas. Sur cet aspect des choses, Mathieu Bock-Côté propose de caractériser mon effort comme un réformisme plutôt libéral de la social-démocratie québécoise. Comme il semblerait que nous vivons à une époque où rien n'échappe à l'étiquetage, je préfère cette caractérisation à celles issues de toutes les caricatures et procès d'intention qu'on me fait depuis longtemps, mais sans parvenir le moins du monde à troubler mon sommeil.

Au fond, comme le note Mathieu Bock-Côté, mon livre essayait, peut-être un peu laborieusement, de fédérer la nature forcément conservatrice de toute lutte pour, justement, *conserver* ce qui vaut la peine d'être conservé dans l'aventure québécoise, et la nécessaire dimension *réformiste* du redressement collectif que je souhaite (qui est donc un réformisme authentiquement *progressiste* selon moi, à la différence de ces segments du « progressisme » québécois autoproclamé qui se servent de ce mantra pour justifier le statu quo ou leurs revendications pour encore plus d'étatisme thérapeutique et paternaliste).

Évidemment, la question qui reste pour moi ouverte et irrésolue est de savoir, puisque les idées politiques n'ont de conséquences que si elles sont ultimement traduites en programmes d'action concrets, qui pourrait s'en emparer. Je ne vois aucun frémissement de bon aloi pour le moment au sein de nos partis politiques. Tout ce qui semble compter ces jours-ci pour eux, c'est la lutte pour le pouvoir, sans trop se soucier de ce qu'on ferait avec. Ils sont comme en décalage d'un peuple inquiet et ambivalent, et au sein duquel on sent un dépit qui s'exprime de plus en plus sur le registre du cynisme. Mais je ne désespère pas. Pour reprendre une formule dumontienne, le Québec actuel « piétine d'impuissance ». Mais ce n'est pas la première fois. Nous sommes une affaire à suivre. Notre peuple, j'en suis persuadé, n'a pas dit son dernier mot.

**Joseph Facal\***

**NOTES**

---

\* Joseph Facal est aujourd'hui professeur agrégé aux Hautes Études commerciales (HEC) de Montréal, où il enseigne la sociologie et le management. Il fut adjoint parlementaire du Premier ministre Lucien Bouchard et occupa par la suite plusieurs fonctions au sein de la fonction publique québécoise ainsi que du Parti québécois.

[1] Joseph Facal et André Pratte, *Qui a raison? : lettres sur l'avenir du Québec*, Montréal, Boréal, 2008 et Joseph Facal, *Le déclin du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 2001.

[2] Eugénie Brouillet, *La négation de la nation : l'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*, Sillery, Septentrion, 2005.

[3] Mathieu Bock-Côté, *La Dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*, Montréal, Boréal, 2007.